

Réponses aux questions en suspens

Rencontre préparatoire publique du 10 mars 2021 à 19 h

M. Jean-Luc Plante :

Question : Lors des ateliers d'échanges, pourrait-il y avoir des échanges entre les participants ou seulement entre les participants et la commission?

Réponse : Comme pour toutes les séances publiques, les participants échangent avec la commission d'enquête et c'est elle qui, au besoin, pourrait demander à un autre participant de compléter ou de commenter un propos.

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets :

Question 1 : Il semble que certains groupes environnementaux ne peuvent participer qu'à un seul atelier. Y a-t-il une ouverture pour inviter ces groupes à plusieurs ateliers?

Réponse : Effectivement, la commission a demandé aux groupes d'indiquer leurs préférences mais que pour des raisons organisationnelles et d'efficacité, il était incontournable d'assurer un équilibre entre les différents ateliers. À titre d'exemple, il serait contre-productif d'avoir des ateliers composés d'une cinquantaine de personnes. Il est sûrement approprié de rappeler que l'audience publique est ouverte à tous et que tous les avis y seraient recevables.

Question 2 : Pouvez-vous nous parler des assemblées citoyennes ? Fonctionnement, qui sera invité, est-ce ouvert à tous ?

Réponse : La commission innove en mettant en place une assemblée citoyenne, une première pour le BAPE! Ce sera une assemblée citoyenne composée de plus de 100 citoyens et citoyennes qui seront choisis par tirage au sort selon les critères sociodémographiques de la population québécoise pour favoriser une représentativité. Il y aura une soirée d'ouverture, 2 weekends de délibération et une soirée de fermeture. Une annonce précisant le déroulement et les dates suivra bientôt.

M^{me} Judith Courtois :

Question : De quelle manière prévoyez-vous consulter les Premières Nations et quand?

Réponse : En ce qui concerne les nations autochtones couvertes par la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la Convention du Nord-Est québécois, c'est-à-dire les Cris, les Inuits et les Naskapis, nous sommes en dialogue avec le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) et le chef de la Nation Naskapi de Kawawachikamach, pour définir les modalités de consultation les plus appropriées. En ce qui a trait aux Premières nations du Québec méridional, l'Institut du développement durable et des Premières nations du Québec et du Labrador s'est engagé à soutenir la commission dans la transmission des informations pertinentes auprès des différentes communautés.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER